

Délibération n° 036

Objet : Approbation du compte de gestion pour l'exercice 2002

*Le Comité Syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré*

Vu les comptes présentés par M. René CLAUSS, Trésorier du Syndicat Mixte, de ses recettes et dépenses du 1^{er} janvier 2002 au 30 juin 2002

Vu les comptes présentés par M. Alain FIEGEL, Trésorier du Syndicat Mixte, de ses recettes et dépenses du 1^{er} juillet 2002 au 31 août 2002

Vu les comptes présentés par M. Pierre-Jean BOUELLAT, Trésorier du Syndicat Mixte, de ses recettes et dépenses du 1^{er} septembre 2002 au 31 janvier 2003

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2002

Statuant sur les opérations de l'exercice 2002, sauf le règlement et l'apurement par le juge des comptes,

Constata que les opérations effectuées pendant la gestion 2002 se présentent comme suit :

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Mandats émis	17 373,21 €	Titres émis	28 375,82 €
		Résultat de l'exercice	11 002,61 €
		Résultat reporté	4 041,99 €
		Résultat cumulé	15 044,60 €

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Mandats émis	617 231,18 €	Titres émis	677 239,57 €
		Résultat de l'exercice	60 008,39 €
		Résultat reporté	151 966,71 €
		Résultat cumulé	211 975,10 €

*Adopté par le Comité syndical
en date du 21 mars 2003*